



Villejust Informations

A la Une...



*Le Maire,
les Adjointes,
les membres du Conseil Municipal
et tout le personnel communal
vous souhaitent
une excellente année 2016*



2016

Dans ce numéro

Infos administratives 2 à 7

Cadre de vie 8 à 9

Associations 10 à 15

Informations pratiques 16



RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES 2015

Participation 1er tour: 52,47 %

Inscrits : 1 416

Votants : 743

Exprimés : 722 Blancs : 16 Nuls : 5

M. LAURENT Pierre **19 voix** : 2,63 %

M. BARTOLONE Claude **143 voix** : 19,80 %

M. ASSELINEAU François **7 voix** : 0,97 %

Mme COSSE Emmanuelle **58 voix** : 8,03 %

M. HORSFALL Dawari **1 voix** : 0,14 %

Mme SACHS Valérie **2 voix** : 0,28 %

M. DE SMET Sylvain **2 voix** : 0,28 %

M. BOURCHADA Nizarr **0 voix** : 0,00 %

M. DUPONT-AIGNAN Nicolas **76 voix** : 10,53 %

Mme PECRESSE Valérie **180 voix** : 24,93 %

M. VERON Aurélien **3 voix** : 0,42 %

M. DE SAINT JUST Wallerand **222 voix** : 30,75 %

Mme ARTHAUD Nathalie **9 voix** : 1,25 %

Participation 2nd tour: 61,09 %

Inscrits : 1 416

Votants : 865

Exprimés : 839 Blancs : 15 Nuls : 11

M. BARTOLONE Claude **257 voix** : 30,63 %

Mme PECRESSE Valérie **371 voix** : 44,11 %

M. DE SAINT JUST Wallerand **211 voix** : 25,15 %



MISE EN GARDE SUITE A RECRUESCENCE DE CAMBRIOLAGES



A la demande de la Gendarmerie de NOZAY, la municipalité met en garde les habitants de Villejust suite à une recrudescence de cambriolages sur l'Essonne et notamment sur notre secteur.

Ces derniers jours, des cambriolages en journée se sont produits principalement aux créneaux horaires compris entre 10h et 18h, durant l'absence des propriétaires.

Nous vous rappelons que quelques minutes suffisent pour fracturer une ouverture et ensuite commettre un cambriolage.

Les auteurs recherchent principalement des bijoux en or.

Vous pouvez signaler votre absence à la brigade de gendarmerie de NOZAY. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Conseils:

- Si vous devez vous absenter pendant Noël, je vous conseille de mettre à l'abri les éventuels cadeaux laissés au pied du sapin durant votre absence (passage du père Noël)

Ces derniers sont systématiquement ouverts et parfois dérobés. Cela vous évitera (en cas de cambriolage) à votre retour, de désagréables sentiments, surtout vis-à-vis des enfants.

- Soyez vigilants et pensez à dissimuler vos objets précieux (or, ...) dans des cachettes inhabituelles (A banir: tiroirs des chevets, tables de nuit et armoires des chambres à coucher, salles de bains, salle à manger/ Salon).

Ainsi, nous appelons les Villejustiens à la plus grande prudence.

Si vous constatez des mouvements suspects dans votre quartier ou si vous êtes vous-même victimes d'un cambriolage, **appelez de suite le 17.**



Informations administratives



VOTRE DEPUTEE, NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET

Permanence parlementaire sans rendez-vous, à compter de janvier 2016, tous les vendredis de 10h00 à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville) située 3 bis rue des Ecoles à LONGJUMEAU.

Adresse mail de la permanence : permanence@nk-m.fr

L'adresse postale de la permanence est celle de l'Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université 75007 PARIS

GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRY-VAUCLUSE JOURNEES PORTES OUVERTES ET CONCOURS 2015



GROUPE PUBLIC DE SANTE
PERRY VAUCLUSE

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Groupe Public de Santé Perray-Vaucluse assure la formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

Il est agréé pour l'accueil de **100 étudiants** par année.

Le prochain concours d'entrée aura lieu le 06 avril 2016 (*clôture des inscriptions le 07 mars 2016*) pour une rentrée le 05 septembre 2016.

Afin de faire découvrir l'Institut, **des journées Portes Ouvertes seront organisées** le samedi 13 février et le mercredi 17 février 2016 de 10h00 à 16h00.



Pour toute information :

Par téléphone : 01 69 25 43 16 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Par internet : <http://www.perrayvaucluse.fr/professionnels/IFSI>



IUT D'ORSAY OPERATION PORTES OUVERTES

L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Orsay organise **son opération Portes Ouvertes** le samedi 13 février 2016 de 10h à 17h.

DUT et Licences Professionnelles en Chimie, Informatique et Mesures Physiques.

Les personnels et des étudiants des départements d'enseignement répondront à vos questions et vous guideront dans la visite de l'IUT d'Orsay.

Service de bus gratuit depuis la station « Le Guichet » RER B4

Renseignements et candidatures

www.iut-orsay.u-psud.fr



Portes ouvertes à l'IUT d'Orsay

DUT • Licences Professionnelles

samedi
13
février
2016
de 10h à 17h

Service de bus gratuit
depuis la station
« Le Guichet » - RER B4

Chimie
Informatique
Mesures Physiques

université
PARIS-SACLAY

www.iut-orsay.u-psud.fr



PLATEFORME PREPARATION ET DISTRIBUTION COURRIER LES ULIS-COURTABOEUF



LA POSTE

Depuis le lundi 17 novembre 2014, le Centre Courrier de Courtaboeuf a changé d'adresse.

Pour tout dépôt ou retrait postal, vous devez vous rendre au :

CENTRE COURRIER DE COURTABOEUF

9, avenue du Parana

91953 LES ULIS CEDEX

(Parc d'Activités de Courtaboeuf)

Horaires d'ouverture :

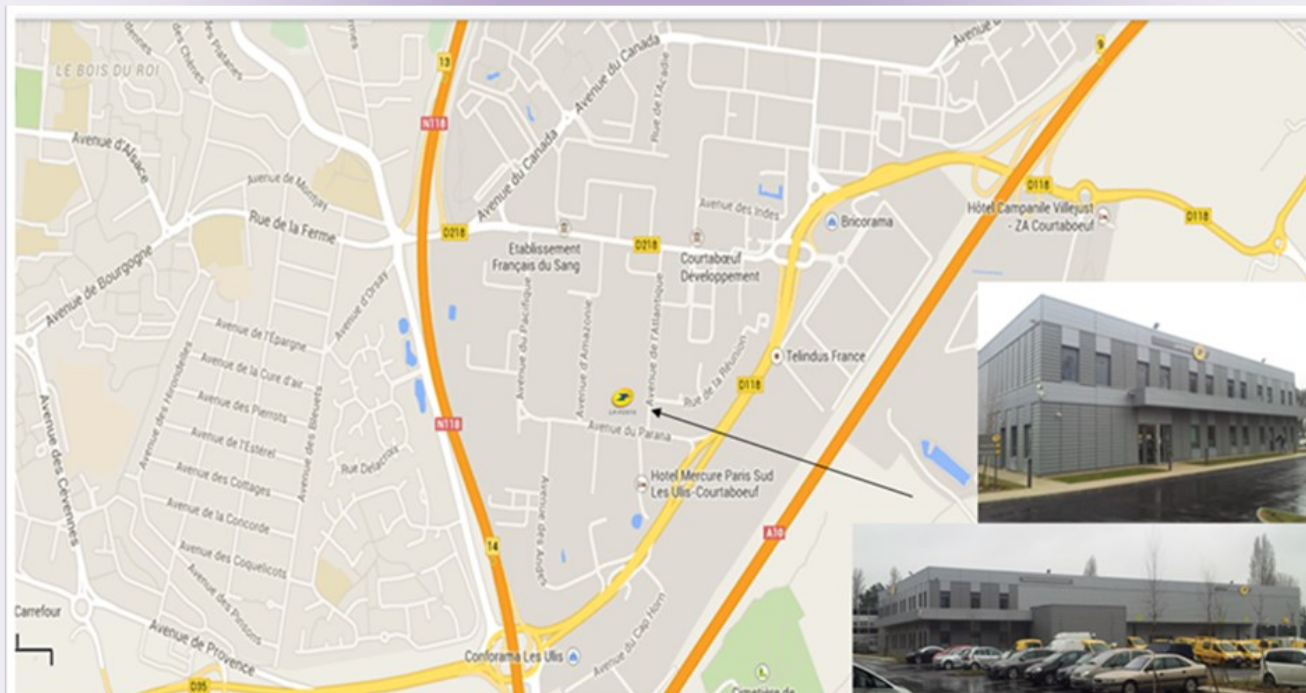
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

(retrait uniquement colis et lettre recommandée)



NE PLUS SE RENDRE A LA POSTE DE VILLEBON Place Gérard Nevers



CCI ESSONNE : APPEL A CANDIDATURES



Vous êtes amateur de bonne gastronomie ? Vous souhaitez valoriser les savoir-faire en Essonne et contribuer au rayonnement de notre territoire ? Devenez juré Papilles d'Or 2017 !

Simple consommateur ou professionnel des métiers de bouche, rejoignez notre jury itinérant afin d'aller à la rencontre des commerces alimentaires essonnais (de mars à fin juin) et décerner le label Papilles d'Or 2017.

Si vous êtes un **consommateur** attentif à la qualité des métiers de bouche et soucieux de contribuer à leur promotion, contactez avant le 5 février prochain le **Service Commerce** de la CCI Essonne au 01 60 79 90 13 ou par mail : commerce@essonne.cci.fr.

Si vous êtes un **professionnel** des métiers de bouche, participer au jury Papilles d'Or constitue une opportunité unique de valoriser votre corporation et de jouer un rôle d'ambassadeur de l'excellence en Essonne. Pour cela, il vous suffit également de contacter le service Commerce de la CCI Essonne.

Remises au mois d'octobre prochain, les Papilles d'Or récompensent chaque année l'excellence du « made in Essonne » dans 14 catégories (boucherie, boulangerie, charcuterie/traiteur, caviste, fromagerie, pâtisserie, poissonnerie, primeur, torréfacteur, restauration gastronomique, restauration traditionnelle, cuisine familiale, cuisine du monde, crêperie).

MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PREVENIR LES INTOXICATIONS ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) - www.inpes.sante.fr



CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes

Le Centre Hubertine Auclert (*Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes*), organisme associé de la Région Ile-de-France, en partenariat avec la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité s'Ile-de-France a élaboré une cartographie interactive permettant d'orienter les femmes victimes de violences vers la structure d'accueil la plus proche et la plus pertinente grâce à un moteur de recherche simple et fonctionnel.

Une seule adresse : www.orientationviolences.hubertine.fr



VOUS ÊTES en contact
AVEC UNE FEMME
VICTIME ?
DE VIOLENCES ?

- 1 Écoute
- 2 Bienveillance
- 3 Orientation

www.orientationviolences.hubertine.fr

TROUVEZ UNE ASSOCIATION SPÉCIALISÉE EN ÎLE-DE-FRANCE

ACCUEIL, ÉCOUTE, INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE

3919

centre hubertine auclert

VOL DE DECORATIONS DE NOËL DEVANT LA MAIRIE

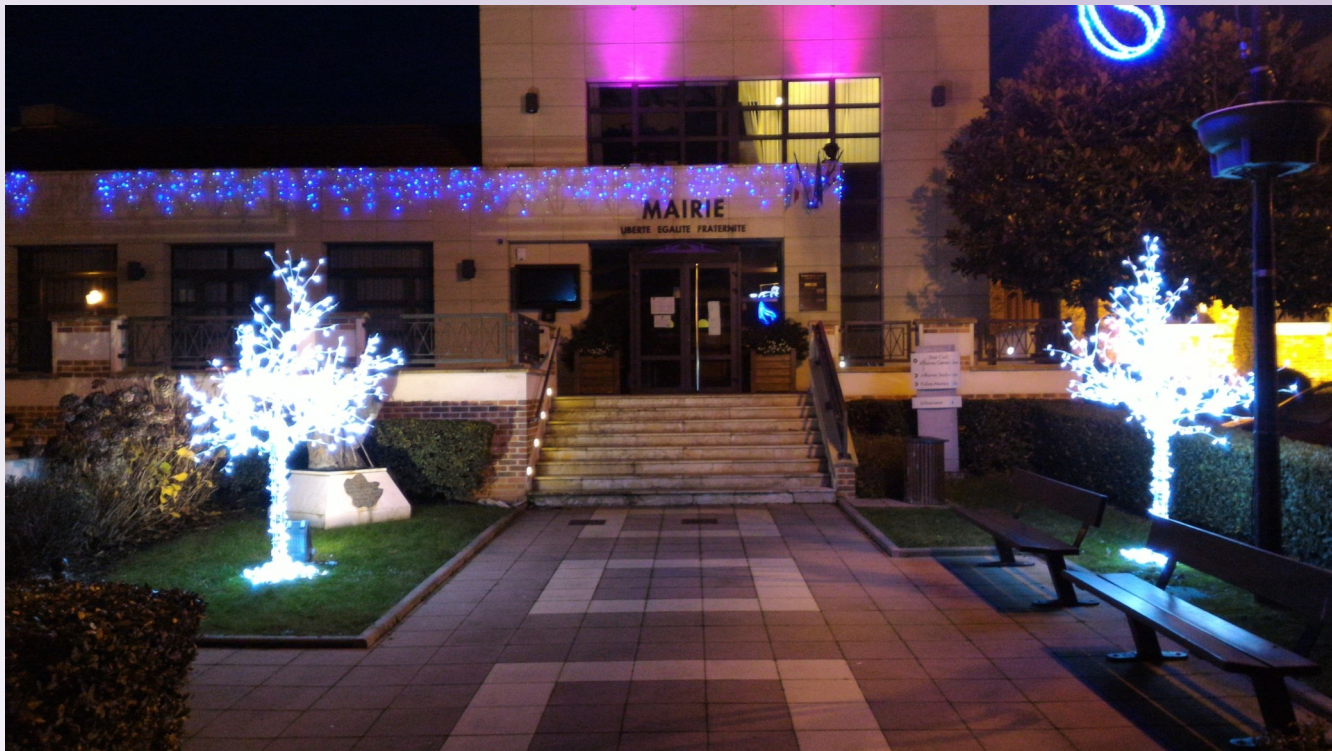
LAMENTABLE

Les 2 arbres de Noël illuminés par leds qui étaient installés devant la Mairie ont été volés dans la nuit du 22 au 23 décembre.

La municipalité déplore ce geste absurde, irrespectueux pour les Villejustiens, du travail des agents des Services Techniques et des élus qui, chaque année, s'efforcent de rendre le bourg agréable pour tous, tout particulièrement en cette période de fêtes.

Toutes personnes susceptibles d'avoir des informations sur ce vol peuvent se manifester en mairie.

Monsieur le maire a décidé de porter plainte.





COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015 (EXTRAIT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°4 au Budget Primitif 2015 de la Commune telle que proposée par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°5 au Budget Primitif 2015 de la Commune telle que proposée par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCORDER sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 470 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt correspondant

S'ENGAGER pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges dudit prêt
AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention à venir entre l'IMMOBILIERE 3F et la Commune de Villejust ainsi que tous les actes et documents afférents à cette affaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ANNULER et **REPLACER** la délibération du 22 septembre 2015 approuvant le marché de travaux en macro-lots relatif à la construction d'une salle de danse en conséquence de nouveaux prix
AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
SUPPRIMER un poste d'Agent de Maîtrise et de **CRÉER** un poste d'Adjoint Administratif Territorial de 2ème classe suite à la stagiairisation de l'agent en poste au service de l'urbanisme au 1er janvier 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
CRÉER un emploi d'Adjoint Administratif Territorial de 2ème classe afin de stagiairiser l'agent en poste depuis le 11 juin 2012 à compter du 1er janvier 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER le projet de construction de 14 maisons de ville dont des logements sociaux, secteur Grande Rue à FRETAY
AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à la vente amiable avec la Société SAREAS, des propriétés bâties ou terrains susvisés nécessaires audit projet de construction et à **SIGNER** les promesses de vente correspondantes auprès du Notaire désigné ainsi que tout document relatif à cette affaire

AUTORISER la Société SAREAS, dans l'attente du transfert de propriété des terrains concernés, à déposer un permis de construire ou toute demande d'autorisation d'occupation des sols nécessaire à la réalisation du projet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
FIXER le nombre et la répartition des sièges de Conseiller Communautaire du futur EPCI Nord-Ouest Essonne dans les conditions de droit commun dont 1 siège pour la Commune de Villejust

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
DENOMMER le lotissement réalisé par la Société WINDSOR, Rue de Saulx, « Le Clos du Bois Courtin » avec une numérotation interne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER l'acquisition par la Commune par le biais de la procédure des biens vacants et sans maître, des parcelles cadastrées E n°245 et E n°255 d'une superficie respective de 230 et 110 m² et l'incorporation desdites parcelles dans le domaine privé communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER le principe d'exercice du droit de priorité sur les terrains appartenant à l'Etat, cadastrés E n°769 et E n°770 sis Route de Montlhéry à LA FOLIE BESSIN, au prix estimé par les Domaines de 102.000 € conformément à la délibération du 7 avril 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
DEMANDER à la CAEE de bien vouloir procéder au remboursement de la somme de 102.000 € du fait de l'exercice de son droit de priorité sur les parcelles susvisées suite au manquement de la CAEE dans cette affaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
PROCÉDER à l'élection des Conseillers Communautaires de la Commune de VILLEJUST au sein de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay

DECLARER élus, M. Igor TRICKOVSKI (Titulaire) et Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA (Suppléante)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER la Charte de gouvernance de la Communauté Paris-Saclay telle que proposée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
AUTORISER Monsieur le Maire à organiser un critérium du jeune conducteur les 2 et 3 avril 2016 et à signer tous les documents afférents à ce dossier

AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la Préfecture de l'Essonne et à signer les documents s'y rapportant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
APPROUVER l'avenant et la convention de versement de fond de concours relatif à la construction d'une salle de danse dans le cadre du Contrat de Développement Territorial (CDT)

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à cette affaire

Retrouvez le procès-verbal de ce conseil municipal dans son intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

ATTENTION AU STATIONNEMENT GÊNANT DURANT LA PERIODE HIVERNALE

**Veillez à ne pas gêner le passage des engins de déneigement****Rappel :**

Pendant la période hivernale, il est impératif de veiller à ne pas gêner le passage des engins de déneigement par un stationnement inapproprié.

Quand la météo annonce de la neige, pensez bien à garer comme il faut votre véhicule. Merci.

Le stationnement sur les voies faisant l'objet d'un déneigement par les services communaux **est interdit par temps de neige**, afin de permettre le passage des engins de déneigement.

Un véhicule garé sur le bas côté risque d'être endommagé et génère un bourrelet de neige qui gênera les futurs usagers de la route.



La photo illustre comment un véhicule oblige le chasse-neige à une longue et périlleuse marche arrière tout en privant une rue d'un service de viabilité hivernale nécessaire pour garantir la sécurité des usagers.

**LANCEMENT DU SITE « RIVERVIEW » !**

A compter du 17 septembre 2015, venez découvrir la plate-forme digitale **RIVERVIEW** vous permettant de redécouvrir les rivières de votre région. Démarrage sur l'Yvette, rivière d'Île de France.

www.riverview.fr

La plate-forme digitale RIVERVIEW est une «web app» en cours de développement qui va vous permettre de redécouvrir la ou les rivières de votre région.

Lancée en partenariat avec le **SIAHVY**, gestionnaire de la rivière Yvette, elle comprend pour l'instant la rivière « Yvette ».



L'Yvette est une rivière de 39,3 km de long du Sud de l'Île de France et est un sous-affluent de la Seine. L'amont de la rivière se situe dans un territoire semi-rural (Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse) alors que dans sa zone aval, elle traverse une zone plus urbanisée. C'est une rivière propice à la balade et aux sorties dans la nature.

Grâce à Riverview, vous allez pouvoir vous balader le long de la rivière grâce à des visites virtuelles, trouver des informations sur les activités sportives ou culturelles à faire près de la rivière (zones de pêches, de promenade, activités culturelles...) ou des contenus techniques (hauteur de l'eau, ouvrages hydrauliques sur la rivière...).

N'hésitez pas à nous contacter grâce au [formulaire de contact](#) disponible sur le site www.riverview.fr pour faire évoluer cette première version au plus près de vos attentes.

CALENDRIER DE COLLECTE DES VEGETAUX ET DES ENCOMBRANTS POUR L'ANNEE 2016

Veuillez trouver ci-dessous les plannings de collecte concernant :

Les encombrants pour l'année 2016

(Attention planning diffusé dans le VI n°420 modifié, voir nouvelles dates en rouge ci-dessous)

Les déchets végétaux pour les mois de janvier, février et décembre 2016

(le reste de l'année, ces déchets sont collectés chaque semaine le mardi après-midi)

2016

COLLECTE DES VEGETAUX APRES-MIDI

MARDI 05 JANVIER

MARDI 19 JANVIER

MARDI 02 FEVRIER

MARDI 16 FEVRIER

MARDI 01 MARS

MARDI 06 DECEMBRE

MARDI 20 DECEMBRE



2016

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MATIN

VENDREDI 15 JANVIER

VENDREDI 12 FEVRIER

VENDREDI 11 MARS

VENDREDI 15 AVRIL

VENDREDI 13 MAI

VENDREDI 10 JUIN

VENDREDI 15 JUILLET

VENDREDI 12 AOUT

VENDREDI 09 SEPTEMBRE

VENDREDI 14 OCTOBRE

VENDREDI 11 NOVEMBRE

VENDREDI 09 DECEMBRE



1^{ER} CONCOURS ECO-CITOYEN : « ACTION POUR LA PLANETE »

Dans la dynamique de la COP 21, de son Agenda 21 et de son engagement de longue date pour le développement durable, le Conseil Départemental de l'Essonne lance son 1er concours éco-citoyen « Action pour la Planète ! ».

Ce concours, ouvert jusqu'au 31 janvier 2016 à tous les Essonnais, vise à mettre en lumière et à récompenser les pratiques et l'inventivité des habitants en faveur du développement durable.

Pour participer, c'est très simple :

- les Essonnais doivent être en groupe (2 personnes minimum) quel que soit leur âge et leur lien (famille, amis, collègues, voisins, élèves...)
- leur action « éco-citoyenne » doit se dérouler en Essonne et être réalisée depuis moins de 2 ans ou en cours de réalisation au lancement du concours.

Pour être éco-citoyenne, l'action doit contribuer à l'un ou à plusieurs des thèmes suivants :

améliorer l'environnement, la qualité de vie, consommer plus responsable, favoriser le «vivre ensemble», etc.

Douze actions seront présélectionnées et proposées à un vote sur Internet en mars 2016, puis récompensées (avec un 1er prix d'une valeur de 1.500 € !).

Toutes les informations sur actionplanete.essonne.fr



MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL 2015

REMISE DES PRIX NOEL 2014 ET MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2015

Cérémonie du samedi 21 novembre 2015 à l'Espace Communal des Coudrayes

Remises des diplômes d'Honneur du Travail aux récipiendaires

Monsieur le Maire, entouré des membres du Conseil Municipal a félicité et remis les diplômes d'Honneur du Travail aux administrés récompensés pour 20, 30, 35 ou 40 ans de travail :

Echelon Argent

VINCENT Sabrina
FREDJ Brigitte (excusée)

Echelon Vermeil

GLET Brigitte
GOZZELINO Philippe (excusé)

Echelon Or

REVERTE Jean-Marc (excusé)

Remise de la Médaille d'Honneur Communale

Monsieur le Maire a également remis la Médaille d'Honneur du Travail :

Echelon Argent, à :

Isabelle COGNEVILLE (excusée), *employée municipale au sein du Service Scolaire*, pour ses 20 ans au service de la commune de Villejust

Olivier VOUGA, *employé municipal au sein des Services Techniques*, pour ses 21 ans au service de la commune de Villejust

Sylvie DOSSMANN, *employée municipale au sein de la Bibliothèque*, pour ses 23 ans au service de la commune de Villejust

Echelon Or, à :

Marie-Christine ROUSSEAU, *employée municipale au sein du Service du Personnel*, pour ses 40 ans de service public dont 7 ans au service de la commune de Villejust



Remise de la Médaille d'Honneur Communale

Monsieur le Maire en partenariat avec le Vélo-Club de Villejust a remis la Médaille d'Honneur Communale, pour sa grande et belle victoire de jeune sportif, à Léo DUCAMIN, 14 ans, qui a remporté le Championnat de France de cyclisme sur route FSGT dans la catégorie minimes, début juillet dans l'Hérault, à Le Caylar .

Remise des Prix des décorations de Noël 2014 et des Maisons et Jardins Fleuris 2015

Monsieur Sauveur CONCORDIA, Adjoint à l'Environnement et aux Espaces Verts, a décerné les prix des plus belles décorations de Noël 2013 et du fleurissement 2014 :

Illuminations 2014 : 1er Mr et Mme GUILLON, 2ème Mr PACHOT Sylvain, 3ème Mr et Mme MARQUES David

Maisons fleuries 2015 : 1er Mr et Mme FERREIRA MORAIS, 2ème Mr et Mme LEFEBVRE, 3ème Mme LE MARRE

Jardins fleuris 2015 : 1er Mr et Mme MARTY, 2ème Mme VALLUET, 3ème Mr et Mme COSTA

Le verre de l'amitié a clos agréablement cette cérémonie qui s'est déroulée dans un esprit très convivial.



MARCHE DE NOËL A VILLEJUST

Tout était réuni en ce **samedi 19 décembre 2015**, pour la réussite de la **2ème édition du marché de Noël** : beau temps, chiens de traîneau, nombreux stands, crêpes, marrons, vins chauds, chants de Noël, animations musicales avec le Villebon Music Band et la Troupe des Zicos....

Les chants de Noël ont été interprétés par les enfants de l'école élémentaire, dirigés par leur intervenante de musique, **Mme Gaëlle THIAULT** avec l'aide de **Mme Sophie BEDOUT** et des enseignants.

Les organisateurs de cette manifestation « **Les Amis de Saint-Julien** » et « **Les Ateliers Créatifs et Décoratifs** », en partenariat avec la municipalité et avec l'aide de nombreux bénévoles, remercient leurs partenaires, « **Le Campanile** » de Villejust et « **Les Délices de Villejust** » qui les ont aidés à organiser et à réussir cette journée, ainsi que tous les habitants qui ont participé à cette manifestation.

Les organisateurs,
Corinne et Joseph AFONSO



RETOUR SUR LE TELETHON A VILLEJUST

L'après-midi du **SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015** consacré au Téléthon organisé par **les Ateliers Créatifs et Décoratifs**, avec la participation de la municipalité, qui s'est déroulé au Gymnase de la Poupardière, a permis de récolter **305 €** de dons grâce aux ateliers créatifs et sportifs, à la vente de crêpes,...

Avec Villebon, ce sont **4.700 €** de dons récoltés intégralement reversés à l'**AFM TELETHON**.

Merci encore à tous pour votre participation.



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES SPECTACLE DE NOËL



Père Noël a disparu par enchantement

Cette année encore le spectacle de Noël "Père Noël a disparu par enchantement" du mercredi 16 décembre dernier a eu beaucoup de succès auprès des petits comme des grands, magies, chansons, peluches géantes ont beaucoup fait sourire les enfants.



ALSH LA VISITE DU PÈRE NOËL EN PHOTO





LE CLUB DE L'ESCAPADE



Le 3 décembre dernier, le Club de l'Escapade a fêté joyeusement la fin de l'année par un excellent repas servi au restaurant « La Grande Grille » à Villiers-le-Bâcle.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu **le 28 janvier prochain à la Petite Salle des 2 Lacs à 14h30.**

A cette occasion, nous recevrons vos inscriptions (adhésion : 22 €).

L'assemblée se terminera par un goûter.

La Présidente, Jacqueline GROUT - 06 50 68 49 19

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : ATELIER « GYM DOUCE EQUILIBRE »

L'EPGV de Villejust compte parmi ses effectifs, un groupe de 12 séniors, constituant l'atelier « **Gym Douce Equilibre** », qui évoluent tous les mardis après-midi de 14h à 15h à la salle de la Poitevine.

De l'ambiance il y en a..... avec des exercices ludiques type Feet-ball, Step, parcours d'équilibre, bâtons, élastiques et beaucoup d'autres.

Souplesse articulaire, étirements, renforcement musculaire, abdos-fessiers, nos séniors se sont appropriés tous, ce travail dans la joie, la bonne humeur et en musique s'il vous plaît pour l'aspect dissociation moteur (bras et jambes sur des tempos endiablés).

A noter que quelques aînées ont des prothèses de genoux, et pour d'autres des maladies traumatisantes au niveau des muscles. Mais qu'importe, la joie de vivre est bien présente et les exercices adaptés pour les cas particuliers.

Je suis très fier de mes "élèves" et cette séance est un vrai bonheur...

Patrick et ses élèves de « Gym Douce Equilibre ».



REGARDS EN ARRIERE

**Les fêtes de fin d'année de 1914**

furent l'occasion de réunir des soldats à la propriété CHANSON, le 26 décembre 1914, pour un repas. Au centre de la photo ci-contre, on distingue **Jeanne CHANSON**, dont l'école primaire de Villejust porte le nom.

Les soldats qui l'entourent sont des réservistes des 20^{ème} Compagnie du Génie et 22^{ème} Compagnie d'Auxiliaires du Génie stationnées à la ferme de Villejust, située au bourg. Ces soldats, assez âgés pour la plupart, composent les régiments de réservistes de l'armée territoriale.

Ils étaient affectés aux travaux du génie nécessaires à la mise en état de défenses des places fortes constituant le camp retranché de Paris. Certaines familles de Villejust virent leurs champs utilisés pour réaliser des travaux

de terrassement à des fins militaires.

En voici 3 exemples : « travaux de défense sur un terrain recouvert de barbelés, à Villejust, appartenant à **Louis-Célestin Perdrigeon** ; travaux de défense à La Plesse, commune de Villebon-sur-Yvette, sur un terrain appartenant à **Alexandrine-Eugénie Fauconnier**, veuve **Monceau** ; creusement de tranchées sur un terrain appartenant à Mme **Manach**, veuve **Dufour**, cultivatrice demeurant à Villejust. »

Les plus anciens de la commune se souviennent bien du couple **CHANSON**.



Jeanne Charlotte CHANSON, née **DESPRES** en 1892, fut la première femme à être élue adjoint au maire. Elue en 1959, puis en 1965, elle exerça également la fonction de secrétaire de mairie pendant ses mandats et fut très impliquée dans la vie communale. Elle seconda son mari qu'elle avait épousé à Paris, le 26 octobre 1918, **Julien CHANSON**, né en 1887 à Mennecy, instituteur à Fretay, en donnant des cours de travaux d'aiguilles selon l'appellation de l'époque.

Julien CHANSON, démobilisé en 1915 pour raisons médicales, et son épouse, s'installèrent à Fretay en 1915 tout d'abord jusqu'en 1920, puis au bourg jusqu'en 1946. Il exerça également la fonction de secrétaire de mairie.

Pour la petite histoire, il inscrivit les 206 nouvelles

électrices Villejustiennes en 1945, suite à l'instauration du droit de vote pour les femmes en 1944.

M. et Mme **CHANSON** résidaient dans une belle maison établie à l'emplacement actuel de l'école primaire. Ne subsiste de cette propriété que le grand tilleul situé près du préau de l'école. Ils sont inhumés tous deux au cimetière communal.

**Recherches généalogiques à l'aide d'Internet**

L'association d'histoire locale *Regards en arrière* envisage la mise en place d'une activité concernant la généalogie assistée par ordinateur. Si vous avez besoin d'aide, de conseils relatifs aux recherches du parcours militaire d'un soldat de 14-18 ou de recherches généalogiques à l'aide d'Internet, si vous souhaitez tout simplement participer à cette activité, faites-vous connaître auprès de notre association au 06 62 76 88 75 ou par courriel à l'adresse suivante : thierry-etienne@neuf.fr.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRES BONNE ANNEE 2016 !





ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES : ATELIER

THÉÂTRE DE L'ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES

Pour son prochain spectacle : « **Quiproquos** »
de Charles-Henri Ménival, l'Atelier Spectacle
de Villejust recherche un comédien amateur
motivé
Pour toute information contactez
Marie-Astrid au **06 82 97 55 70**



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 11 janvier	Lieu non précisé	Karen
Lundi 18 janvier	Lieu non précisé	Michèle
Lundi 25 janvier	Lieu non précisé	Annick
Lundi 01 février	Lieu non précisé	-

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n°422,
les articles associatifs à faire
paraître devront parvenir en
mairie au plus tard le

18 janvier 2016

Ramassage des encombrants

Vendredi 15 janvier 2016

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil – CNI – sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales – Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1er Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2ème Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3ème Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4ème Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5ème Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Cécile FERNANDES – Secrétaire de cabinet– 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

